



Diplôme universitaire de droit équin

N° SIRET : 401.388.962.00029 / Code APE : 913E

Hôtel Burgy - 13, rue Pierre Bernardaud - 87100 LIMOGES

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin

droitequin@gmail.com

www.institut-droit-equin.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DU de droit équin permet à tous ses stagiaires d'atteindre **deux types d'objectifs**.

. Objectifs opérationnels :

- mettre en application des connaissances juridiques et pratiques en droit équin afin de répondre aux besoins des professionnels du cheval,
- mettre en application des connaissances acquises sur la filière équine,

. Objectifs « filière » :

- contribuer à la sécurisation de la filière équine grâce à la mise en place de bonnes pratiques juridiques,
- intégrer et contribuer au développement d'un réseau de « spécialistes » en droit équin,
 - participer à la promotion et à la diffusion du droit équin,
- contribuer à la reconnaissance du droit équin comme spécialité juridique à part entière.



ORGANISATION LOGISTIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Diplôme de niveau bac +4,
- Format adapté aux contraintes professionnelles des stagiaires : 10 sessions (d'une durée de 2 ou 2,5 jours chacune) réparties sur 2 années universitaires organisées dans des lieux emblématiques du monde du cheval,
- 150 heures de formation au total,
- Une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels (du droit et/ou du cheval) soit un important réseau d'experts mettant compétence technique, juridique, expérience et passion du cheval au service du droit équin.



PUBLIC DE LA FORMATION

En formation initiale, permanente ou continue, le DU s'adresse aux personnes **souhaitant approfondir ou développer leur connaissance et leur pratique** du droit équin.

La formation ne s'adresse pas aux juristes déjà « experts » en droit équin.

Juristes : avocats, juristes, magistrats, experts judiciaires, notaires, étudiants en droit...

- Professionnels de la filière cheval : vétérinaires, professionnels du cheval, représentants ou salariés d'une institution de la filière, assureurs, experts comptables...

La sélection des candidats par le jury doit permettre de constituer une promotion d'une **vingtaine de stagiaires composée de professions diverses** : juristes et non juristes.

Le métissage des profils est indispensable car il contribue à la richesse des débats et des échanges, il permet d'identifier les problématiques de terrain et d'y apporter les réponses juridiques adaptées.



MODALITES DE SELECTION DES STAGIAIRES

Pour déposer sa candidature : être titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 minimum.
A titre exceptionnel, et par l'intermédiaire de la validation des acquis, les candidats ne satisfaisant pas à cette condition de diplôme mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis à se porter candidat.

Pour intégrer le diplôme universitaire de droit équin : réussir avec succès les 2 phases de sélection : dossier et entretien de motivation.

Dates et délais :

- entre le 15 mars et le 15 mai 2023 : envoi du dossier de candidature
- entre le 1er juin et le 10 juillet 2023 : sélection, convocation et présentation à l'entretien de sélection
- 30 juillet 2023 au plus tard : résultats admission



COÛT ET MODALITES D'INSCRIPTION

Coût de la formation : 3500 euros par année universitaire soit 7000 euros pour les 2 années de formation. *(hors droits de scolarité annuels)*

Possibilité de prise en charge totale ou partielle par l'employeur ou par un organisme habilité par les dispositifs de formation continue à l'initiative de chaque candidat. [Un service de l'Université vous assiste dans vos démarches (coût compris dans le montant des droits d'inscription).]

Frais de déplacement et d'hébergement restant à la charge de chaque stagiaire.



Contactez-nous pour plus d'informations :

Christian BEUCHER et Charles DUDOGNON, co-Présidents

Claire BOBIN et Laurie BESSETTE, salariées

Centre de Droit et d'Economie du Sport
Hôtel Burgy
13, rue Pierre Bernardaud
87100 LIMOGES

Tél. : 05.55.45.76.30 / 05.55.45.76.33

droitequin@gmail.com

www.institut-droit-equin.fr



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Institut du Droit Equin



@IDE_droitequin



IDE Institut du droit équin

